AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE

L'actualité agricole européenne

Conférence Michel DANTIN

Le 24 mars 2017 à Caen

Pôle régional Économie & Prospective

M Michel DANTIN, député français au Parlement Européen (groupe PPE), membre de la Commission Agriculture et Développement rural, était accueilli par la Chambre d'agriculture de Normandie le 24 mars dernier.

Anne Laure MARTEAU, Daniel GENISSEL, Michel DANTIN, Arnold PUECH D'ALISSAC, Pierre LEBAILLIF

Le BREXIT

Le Brexit est une expérience peu commune actuellement en cours à Bruxelles. Il prendra 2 ans pour arriver à un accord, et ensuite si besoin accord unanime des 27 pour prolonger cette période. Personne ne connait les conséquences exactes du Brexit.

Thème de discussion entre les Britanniques et les 27 :

1 / Que faire des engagements de l'UE en cours ?

Exemple 1 : l'accord sur le climat de Paris a acté l'engagement d'aide de l'UE aux pays du Sud.

Michel BARNIER a chiffré l'ensemble. Le RU = 14 % de l'ensemble = 60 milliards

Exemple 2 : engagement sur la consommation automobile 97 g CO2 en moyenne ne tient qu'avec les britanniques.

Exemple 3 : aujourd'hui la frontière Irlande-RU n'existe plus par un accord particulier. L'Irlande fournit 700 000 t de viande / 2 MT importés par le RU. Si accord avec USA : porte d'entrée de la viande US.

Il faut dresser la liste très vite des conséquences par secteur économique.

2 / Comment faire avec le budget européen ?

Personne ne veut payer plus et personne ne veut recevoir moins !

Contribution nette du RU : 10 milliards dont 3 pour la PAC.

Besoin d'un nouveau Cadre Financier Pluriannuel du 30 mars 2019 jusqu'en décembre 2020, puis nouveau cadre 2021-2027.

Il faut se préparer à une baisse des dépenses : où ? Il y a 2 grands budgets : la PAC & la politique de cohésion ; fortement sollicités. De plus nous avons besoin de budget pour améliorer le contrôle aux frontières et pour l'OTAN.

Budget de la PAC : dépend de la position du Président français qui seul peut défendre le budget. En 2012, il ne l'a pas défendu : baisse de 8 %.

Les autres pays agricoles sont des petits pays sans capacité offensive.

Calendrier d'une réforme de la PAC

Réélection du Parlement Européen en juin 2019 + Commission renouvelée le 1er novembre 2019.

M JUNKER, président de la Commission européenne ne va pas pousser Phil HOGAN (commissaire européen en charge de l'agriculture) à présenter des propositions. Et après les élections, il faudra 2-3 ans pour se mettre d'accord, donc le calendrier de la réforme est plutôt 2022-2023.

Conclusion : on fait un correctif de la PAC : c'est le règlement Omnibus qui révise les règlements de la PAC.

Consultation sur la PAC : il y a déjà beaucoup de réponses chez les environnementalistes. Il faut que les agriculteurs répondent.

Le règlement Omnibus en cours de discussion

Le vote de la position du Parlement Européen est prévu en plénière en juin 2017. Les discussions en trilogue (Parlement, Conseil des ministres et Commission) débuteront en juillet. L'objectif est de trouver un accord d'ici la fin de l'année pour une application début 2018.

Procédure contraignante : on ne peut pas discuter sur des chapitres non ouverts par la Commission.

Rapporteurs du Parlement :

M Albert DESS = 1er pilier
Ex. définition de l'agriculteur actif qui pose problème en Allemagne beaucoup de double-actifs.
JA en GAEC : sécuriser le soutien JA appartenant à une société.
Verdissement : SIE et diversité amendements PE.
Réintroduction des jachères apicoles, oubliées lors de la dernière réforme.

M Paolo DE CASTRO = 2ème pilier
Ouverture sur les assurances-revenu par secteurs mais amendement italien pour assurance par région qui sera à rectifier.
Abaissement du seuil à 20 % de pertes au lieu de 30 %

Michel DANTIN = Organisation Commune de Marché
Task Force sur les marchés en 2016 : des conclusions intéressantes. J. BEDIER souvent absent a essayé d'empêcher la publication du rapport.
Gestion des crises : l'Allemagne a refusé en 2012 tout mécanisme proposé par Michel DANTIN (notamment sur le lait) ce qui lui avait valu opposition des Allemands. Les Allemands ont changé de position sur le lait en été 2016 : d'où la mise en place du mécanisme de limitation de la production laitière.

Propositions du Parlement :

OP : simplifier voire supprimer la procédure de reconnaissance : reconnaissance implicite échappant au droit de la concurrence. Distinguer coopératives qui en est la forme la plus aboutie des OP.

Le Paquet lait a maintenu les prix là où il a été appliqué : il faut le prolonger au-delà de 2020.

Un contrat-type doit pouvoir être imposé à la filière.

L'Interprofession pourrait établir un contrat qui répartit la Valeur Ajoutée. Modèle : accord du sucre.

Droit de la concurrence : conçu en 1950, avec prix agricoles importants dans le panier de la ménagère 22 %. Aujourd'hui 8 à 12 % du panier. Il faut faire évoluer la doctrine de la concurrence.

Gestion de crise par la Commission : dans l'OCM actuel, la commission ne peut proposer quelque chose qu'après épuisement de toutes les solutions classiques. En lait ça a fait perdre 1 an.

Codifier le mécanisme de réduction volontaire pour le lait dans le texte OCM et l'élargir aux produits dont le système de production s'y prête : poulet, porc, fruits. Le cycle long du bœuf rend ce dispositif non applicable à la viande bovine.

Pratiques commerciales déloyales : le Parlement n'est pas armé pour faire des propositions. Un recensement est en cours, beaucoup de pratiques trouvées ainsi. On va vers une liste noire de pratiques.

Assurance marge ou chiffre d'affaires : c'est plus compliqué que l'assurance récolte :il n'y a pas de satellites pour fixer des indices, obligation de descendre à l'échelle de l'exploitation : coûts de gestion estimé à 20 -30 %. En France ce sont des mutuelles pas en Allemagne (Allianz). Besoin de reprises par les autres pays.

Aides contracycliques de MOMAGRI : constat du scepticisme du monde agricole. Manque de contre-expertise d'experts. Le Budget variable annuellement est un obstacle majeur selon lui.

Méfions-nous des idées qui font très vite du succès sans avoir le temps de les expertiser.

Faut il s'affranchir des accords de Marrakech ?

Les seuls qui peuvent s'affranchir du traité de l'Organisation Mondiale du Commerce de Marrakech c'est le Conseil des Chefs d'Etats. Il faut qu'ils donnent la ligne à la Commission qui est garante des traités.

Les Canadiens (assurance d'Etat), les USA, les Chinois, les Brésiliens ont doublé leur budget : tous s'en sont affranchis. S'en affranchir, c'est trouver de la liberté.

Acte délégué sur la simplification de la PAC

C'est là que se trouve l'interdiction des phytos sur les SIE. Le Parlement a repoussé de 2 mois pour avoir la main sur les changements.

Remise en cause des Biocarburants de 1ère génération

De 7 % de biocarburants de 1ère génération, la Commission veut revenir à 3.8 % (taux d'incorporation actuel en moyenne européenne). Peu de pays portent cette question des biocarburants en dehors de la France. Ne pas oublier le tourteau de colza dans les raisonnements qui est parfois le principal produit.

Pour la transformation du Ministère de l'agriculture en Ministère de l'Alimentation

Pour refaire de l'agriculture une question sociétale, le changement de nom réintroduirait l'alimentation et les consommateurs comme question centrale.

Philippe LEGRAIN - *Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture de Normandie*
Mis à jour le 24 mars 2017